

# YOGA

## FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025

PHOTO

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :

Email :

SEANCES hatha yoga	
L' UNION	
☺Lundi 10h15 /11H30 <input type="checkbox"/>	Hatha Yoga
☺Mardi 18H15/19H30 <input type="checkbox"/>	2 rue du Mont Lozère 31240 L'Union
AZAS	
☺ Mardi 10H30/11H45 <input type="checkbox"/>	Mairie AZAS 31380
☺ Jeudi 18H45/20H <input type="checkbox"/>	
MONTASTRUC LA CONSEILLERE	
☺ Vendredi de 18H30 à 19H45	Centre Shiatsu 2 Chemin des Birats 31380 Montastruc la Conseillère
BESSIERES	
☺ Mardi 12H30/13H45 <input type="checkbox"/>	Salle Effery et sens Rue Cami Pichou 31660 Bessieres
<b>SEANCES EN VISIO avec Replay</b> <b>Mercredi de 18H30 à 19h30 avec engagement à l'année cochez ici <input type="checkbox"/></b> <b>D'autres cours ponctuels en visio sur inscriptions avec paiement selon programmes proposés</b> <b>Si vous souhaitez recevoir mensuellement le programme des cours visio du mois cochez ici <input type="checkbox"/></b>	
<b>ATELIERS</b> <b>Des ateliers de ½ journée ou journée vous seront proposés en présentiel à la ferme d'AZAS</b> <b>625 route de Lavour</b> <b>Si vous souhaitez recevoir le programme du trimestre cochez ici <input type="checkbox"/></b>	
<b>PAIEMENTS</b> Les paiements diffèrent selon le lieu de pratique  <b>Montastruc et Bessieres</b> : s'adresser pour le paiement et inscription à Magali MIRTAIN 0650581640 <a href="mailto:magali.mirtain@yahoo.fr">magali.mirtain@yahoo.fr</a> <b>Azas</b> : salle municipale ,Foyer Rural : Paiement et inscription à adresser à Annie BATLLE avec un chèque à l'ordre du Foyer Rural de 15€ et un chèque de 190€ à l'ordre de l'association Yogabatlle (34 séances) Possibilité de payer avec 3 chèques (70€/60€/60€)	

<b>L'UNION</b>	
<b>Paiement avec engagement à l'année</b>	
<b>1 cours au choix : hatha en présentiel ou nidra en visio</b>	<b>2 cours : hatha et nidra en visio</b>
Du 06 septembre 2024 au 29 juin 2025 306€ à l'année +15€ d'adhésion annuelle Avec possibilité de payer en 3 chèques*de 117€/90€/99€ encaissés en début de trimestre + le chèque d'adhésion	Du 06 septembre 2023 au 30 juin 2024 442 € l'année + 15€ d'adhésion Avec possibilité de payer en 3 chèques*de 169€/143€/130€ encaissés en début de tri. + le chèque d'adhésion
<input type="checkbox"/> <b>Paiement en 1 fois</b> <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/> chèque* n° <input type="checkbox"/> virement	<input type="checkbox"/> <b>Paiement en 1 fois</b> <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/> chèque*n° <input type="checkbox"/> virement
<input type="checkbox"/> <b>Paiement avec 3 chèques*</b> 1 <sup>er</sup> : chèque n° 2 <sup>ème</sup> : chèque n° 3 <sup>ème</sup> : chèque n° Adhésion : chèque n° <input type="checkbox"/> virement <input type="checkbox"/> espèces	<input type="checkbox"/> <b>Paiement avec 3 chèques*</b> 1 <sup>er</sup> : chèque n° 2 <sup>ème</sup> : chèque n° 3 <sup>ème</sup> : chèque n° Adhésion : chèque n° <input type="checkbox"/> virement <input type="checkbox"/> espèces
<b>Achats de cartes</b>	
<input type="checkbox"/> carte de 6 cours : 72€ + adhésion annuelle de 15€ Carte valable 1 an	
<b>Cours ponctuels / trimestriels/ tarifs couple à l'année</b>	
<input type="checkbox"/> cours ponctuels à l'unité 15€ <input type="checkbox"/> cours au trimestre 136€ + adhésion annuelle 5€ <input type="checkbox"/> tarifs couple à l'année 578€ possibilité de faire 3 chèques (221€+30€ d'adhésion/187€/170€)	

*Si paiement par chèques je vous remercie de noter les numéros des chèques*

Pièces à fournir pour l'inscription:

- le présent dossier rempli et signé avec photo ou photocopie de photo

Règlement intérieur : \*Les cours collectifs sont suspendus pendant les vacances scolaires et pendant les jours fériés. La saison débute le **vendredi 6 septembre 2024** et se termine le **30 juin 2025**

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année **avec un tarif au prorata**. Pour les personnes engagées à l'année, en cas d'annulation, les versements ne pourront être remboursés que dans les cas suivants : Maladie ou accident empêchant de terminer la saison ou évènement important : perte d'emploi, déménagement. Pour bénéficier d'un remboursement il faudra alors adresser un courrier précisant la demande et contenant le justificatif (certificat médical original, attestation employeur). La date prise en compte pour le remboursement sera fixée au jour de réception de la demande.

Pour les paiements forfait avec engagement à l'année, en cas d'absence à un cours, vous avez la possibilité de rattraper votre cours sur tout autre cours visio ou présentiel

**SANTE :** Je vous remercie de m'informer de tout problème de santé de manière à ce que je vous accompagne au mieux dans les postures. (Opérations, pbs cardiaques, thyroïde, tension autre) (Ecrire en bas de la page

Autorisation de droit à l'image : Je déclare autoriser l'association Yogabatlle à utiliser les éventuelles photos prises lors de la pratique des activités et des stages, photos sur lesquelles je peux apparaître

**OUI**  **NON**

Cette autorisation est valable pour la durée de la session 2024/2025  
Et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur

Date :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

**SANTE :**